

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties  
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire à l'Annexe II *Ctenosaura palearis*, espèce endémique à la région semi-aride du Guatemala, conformément à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14), annexe 2 a, critère A, car il est établi, ou il est possible de déduire ou de prévoir, qu'une réglementation du commerce de l'espèce est nécessaire afin d'éviter que celle-ci ne remplisse, dans un avenir proche, les conditions voulues pour qu'elle soit inscrite à l'Annexe I.

B. Auteur de la proposition

République du Guatemala\*

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Sauropsida

1.2 Ordre: Squamata

1.3 Famille: Iguanidae

1.4 Genre: *Ctenosaura*

1.5. Espèce: *Ctenosaura palearis* (Stejneger, 1899)

1.6 Synonyme scientifique: *Enyalisaurus palearis*

1.7. Noms communs: anglais: Guatemalan Spiny-tailed Iguana, Guatemalan Black Iguana  
espagnol: Iguana de órgano, Iguana garrobo

1.8. Numéro de code: Non applicable, l'espèce n'étant pas inscrite aux annexes CITES.

2. Vue d'ensemble

La présente proposition vise à inscrire *Ctenosaura palearis* à l'Annexe II de la CITES. L'espèce est endémique au Guatemala; son aire de répartition est exclusivement limitée aux dernières régions boisées des parties semi-arides de la vallée de Motagua, sur 101.353 ha. Le genre *Ctenosaura* appartient à la famille des Iguanidae, qui compte 18 espèces natives du centre et du sud-est du Mexique, de la péninsule du Yucatan et de l'Amérique centrale (Köhler, 2008). Ce genre inclut le sous-genre *Loganiosaura*, qui compte quatre espèces faciles à distinguer les unes des autres: *Ctenosaura palearis* (endémique à la vallée de Motagua, Guatemala),

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

*C. melanosterna* (endémique à la vallée d'Aguán et aux Cayos Cochinos, Honduras), *C. bakeri* (endémique à l'île d'Utila, Honduras) et *C. oedirhina* (endémique aux îles Roatán et Barbaretta, Honduras).

Il y a peu d'informations disponibles sur *Ctenosaura palearis*, en particulier sur les aspects écologiques et biologiques. Cependant, l'on sait que l'espèce est menacée par la perte et la fragmentation de son habitat et par le commerce illégal. Cette espèce est importante surtout en tant que source de protéines pour les communautés locales et comme espèce clé dans l'écosystème semi-aride de la vallée de Motagua. On estime qu'il en reste 2500 à 5000 spécimens dans la nature. Malgré l'importance des iguanes *Ctenosaura* dans les écosystèmes et les diverses menaces qui pèsent sur eux, en particulier le commerce illégal, le surprélèvement et la perte d'habitat, aucune espèce de ce genre n'a encore été inscrite aux annexes CITES.

*Ctenosaura palearis* est exporté aux Etats-Unis et en Europe, où ce type d'iguane est très demandé. A l'étranger, le prix de vente moyen d'un spécimen est de 70 USD. Il faut souligner que tous les *C. palearis* vendus hors du Guatemala ont été capturés illégalement, car le Guatemala ne délivre pas de permis autorisant l'exportation commerciale de l'espèce. Inscire *Ctenosaura palearis* à l'Annexe II favorisera donc la conservation de l'espèce, tant au niveau intérieur qu'au niveau international. L'espèce est classée dans la catégorie 2 de la Liste du Guatemala des espèces menacées (CONAP 2009). De plus, elle est classée comme "En danger critique d'extinction" (CR) dans la Liste rouge de l'UICN sur la base du critère B1ab ii) (UICN) et est considérée comme espèce dont la conservation est prioritaire (UICN 2001).

Inscire l'espèce à l'Annexe II est indispensable pour bien contrôler le commerce et garantir qu'il ne sera pas une cause directe de son extinction. Parallèlement, l'inscription serait très utile pour repérer le commerce illégal de ces iguanes et lutter contre lui. L'Annexe II de la CITES devant inclure toutes les espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement actuellement menacées d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas soumis à une stricte réglementation afin d'éviter une utilisation incompatible avec leur survie, il est important d'inscrire les quatre espèces susmentionnées à l'Annexe II de la CITES.

### 3. Caractéristiques de l'espèce

#### 3.1. Répartition géographique

L'espèce est endémique à la région semi-aride de la vallée de Motagua, dans le nord-est du Guatemala (Acevedo, 2006), dans les départements d'El Progreso et de Zacapa, sur une aire continue de 101.353 ha (Coti et Ariano, 2008).



Figure 1. Carte de l'aire de répartition de *Ctenosaura palearis*

#### 3.2. Habitat

L'habitat de cette espèce est une combinaison de forêt sèche et de buissons épineux à 350 à 700 m d'altitude, caractérisés par des arbres hauts et épais, à prépondérance des cactus arborescents *Stenocereus pruinosus*, *Licania hypoleuca*, *Ximena americana* et *Tecoma stans*.

#### 3.3. Caractéristiques biologiques

Les iguanes du genre *Ctenosaura* appartiennent à la famille des Iguanidae. Ce genre compte 13 espèces reconnues, natives du centre et du sud-est du Mexique, de la péninsule du Yucatan et de l'Amérique centrale

(Köhler *et al.*, 2000). *C. palearis* a été décrite pour la première fois par Stejneger (1899). Depuis, peu d'études ont été faites pour en savoir plus sur cette espèce. Buckley et Axtell (1997) ont fait une étude pour savoir si l'espèce décrite comme *C. palearis* au Guatemala était la même que celle décrite au Honduras. Leurs conclusions les ont amenés à décrire la population du Honduras comme étant une espèce indépendante (*C. melanosterna*).

*Ctenosaura palearis* est principalement un herbivore qui se nourrit à l'occasion d'insectes (fourmis, guêpes et scarabées). Le fruit du cactus *Stenocereus pruinosus* est l'une de ses principales sources de nourriture (Coti et Ariano, 2008). Selon les observations des habitants locaux, les femelles ont un cycle reproducteur annuel. Pendant la parade nuptiale, le mâle fait des mouvements corporels particuliers accompagnés de mouvements verticaux de la tête. Souvent, aussi, il reste immobile, la bouche ouverte et la tête levée, ce qui attire la femelle tout en intimidant ses rivaux (Evans, 1957).

L'espèce se reproduit à la saison sèche. La parade nuptiale et l'accouplement ont lieu au début de la saison. La copulation a lieu de janvier à février, et les femelles sont gravides en février et en mars. Les femelles pondent 6 à 12 œufs entre mars et avril dans des trous ou des tunnels creusés dans le sable. Les œufs éclosent après trois mois d'incubation, au début de la saison des pluies (Coti et Ariano, 2008). Dans les forêts d'El Arenal, on a trouvé des nids sur les berges de cours d'eau asséchés et dans les ravins (les zones les plus basses de la région), et dans les endroits sableux de la forêt sèche à 683 m d'altitude.

L'espèce est principalement arboricole. Ces iguanes s'abritent dans des branches ou des troncs creux, qu'ils quittent lorsque la température diurne monte. Dans la journée, ils se prélassent au soleil à la cime des arbres ou en haut des cactus, et retournent dans leurs abris vers 16 ou 17 heures. Parfois, lorsque les journées sont froides, ils regagnent leurs abris dès 10 heures. Chaque animal a plusieurs abris (Coti et Ariano, 2008).

#### 3.4. Caractéristiques morphologiques

*C. palearis* est un petit iguane, dont la longueur du museau à l'évent est en moyenne de 20 cm chez le mâle et de 15 cm chez la femelle (Coti et Ariano, 2008). Il a sous la gorge un grand fanon noir et blanc avec des parties de couleur crème. Le dos est grisâtre à noir avec des bandes séparées par des rangées de petites taches pâles; la zone pectorale est noire. La queue est caractérisée par une seule rangée d'écailles intercalées entre des écailles larges et épineuses (Köhler, 2003). Les juvéniles sont d'un vert brillant, avec des bandes noires sur le corps et la queue.

Les adultes sont gris argenté, bruns, gris, ou bleuté. Ils ont plusieurs bandes foncées sur le dos, plus pâles le long du milieu du dos. Les membres antérieurs et postérieurs et la partie arrière du corps présentent des taches ou des bandes noires, et le ventre est gris clair à blanchâtre ou crème dans la partie centrale (Köhler, 2003; Campbell, 1998). A la saison de la reproduction, les couleurs du mâle changent: la couleur de la tête tire sur l'orange ou le rouge, ou des taches orangées apparaissent sur le dos (Lee, 2000).



Figure 2. *Ctenosaura palearis* (photo de D. Ariano)

### 3.5. Rôle de l'espèce dans son écosystème

Cet iguane est une espèce clé dans son écosystème (Mills *et al.*, 1993) car il joue probablement un rôle important de disperseur des graines de plantes de la forêt sèche de la vallée de Motagua, principalement des cactus endémiques dont les fruits constituent sa nourriture, tels que *Stenocereus pruinosus* (espèce CITES inscrite à l'Annexe II) (Coti et Ariano, 2008). Autre raison de la place de l'espèce dans la chaîne alimentaire: c'est une proie pour d'autres espèces, comme le lézard *Heloderma horridum charlesbogerti* (espèce CITES inscrite à l'Annexe I).

## 4. Etat et tendances

### 4.1. Tendances de l'habitat

Quelque 30% (60.000 ha) d'habitat disponible dans la région ont été détruits pour la culture de plantes destinées principalement à l'exportation (Nájera 2006). Actuellement, il ne subsiste que 56% de l'habitat original de l'espèce qui sont, dans l'ensemble, dans un état sérieusement dégradé. Il importe de souligner que cette espèce vit seulement dans des zones boisées caractérisées par des arbres grands et larges et des cactus arborescents (*Stenocereus pruinosus*). La population locale y pratique habituellement des prélèvements sélectifs. La région semi-aride de la vallée de Motagua est une éco-région gravement menacée (Dinnerstein *et al.*, 1995). En outre, les écosystèmes fragiles de forêt sèche sont parmi les plus menacés de la planète.

### 4.2. Taille de la population

Des études de marquage/recapture ont donné des estimations de population de 2500 à 5000 spécimens de cette espèce dans la vallée de Motagua (Ariano et Ibañez, études non publiées).

### 4.3. Structure de la population

Selon des études de population, le *sex ratio* femelle/mâle est proche de 1:1 (Coti et Ariano, 2008). Des études de marquage/recapture (Ariano et Ibañez, études non publiées) faites depuis 2007 estiment à quelque 5000 iguanes, la population totale de *Ctenosaura palearis* dans la vallée de Motagua.

### 4.4. Tendances de la population

Selon les habitants locaux, il y a 20 ans, ils trouvaient facilement l'espèce et pouvaient même en voir jusqu'à cinq spécimens dans le même arbre, et ils chassaient ceux qui étaient à leur portée. De nos jours, ils n'en voient qu'un ou deux occasionnellement (Coti, 2008). Malheureusement, il n'y a pas de données de population avant 2008, l'espèce n'ayant commencé à être étudiée systématiquement que récemment. Sa population, comme celle d'*Heloderma horridum charlesbogerti*, a pu être affectée par les inondations causées par l'ouragan Mitch en novembre 1998.

### 4.5. Tendances géographiques

La région semi-aride de la vallée de Motagua est située dans le nord-est du Guatemala et comprend les départements d'El Progreso, de Zacapa et de Chiquimula. Bien que l'habitat disponible pour l'espèce soit une région continue de 101.353 ha<sup>2</sup>, sa population a été exterminée par endroits. Les forêts de la région sont très fragmentées, principalement à cause de l'expansion des plantations destinées à l'exportation.

## 5. Menaces

Au moins quatre principaux facteurs compromettent la viabilité de la population de *C. palearis*: la perte d'habitat, la population humaine en augmentation dans la région, le commerce illégal et la chasse non durable.

La perte d'habitat est due principalement à des changements dans l'aménagement du territoire avec une augmentation de la superficie vouée à l'agriculture, pour l'exportation dans le cas des melons et du tabac, et pour la culture traditionnelle du maïs. Cela entraîne la fragmentation de l'habitat, et les spécimens de *C. palearis* sont isolés dans les parcelles forestières qui subsistent dans la région ou se rapprochent des zones urbaines, où ils risquent davantage d'être chassés.

La chasse non durable est elle aussi une menace pour *C. palearis*. Les chasseurs préfèrent chasser l'espèce durant la saison de la reproduction car ils peuvent trouver des femelles gravides, qui offrent une ressource supplémentaire. La chasse des femelles gravides empêche la naissance des futures générations et compromet

donc la stabilité de la population. Autre pratique inadéquate: le prélèvement des œufs directement dans la femelle. Le chasseur pratique une incision dans le ventre de la femelle pour prélever les œufs, la recoud et la libère. Cette pratique nuit à l'espèce car les femelles n'y survivent pas; elle met en danger la population du fait de la perte œufs et d'animaux fertiles.

## 6. Utilisation et commerce

### 6.1. Utilisation au plan national

*C. palearis* est utilisé principalement comme source de nourriture. Les personnes interviewées ont déclaré ne pas avoir de période préférée dans l'année pour chasser l'espèce. Cependant, 17,3% ont déclaré préférer la chasser de février à avril, soit durant la saison de la reproduction, parce qu'ils recherchent les femelles gravides. Selon les résultats des interviews réalisées, 62% des personnes interviewées ont déclaré chasser un à trois iguanes, 30% en chassent 10, et les autres ont déclaré en chasser plus de 10. Les produits utilisés sont la chair (20%), la chair et les œufs (58 %), ou la chair, les œufs et la peau (22%). La chair de *C. palearis* semble préférée à celle de *C. similis*. Contrairement aux autres espèces d'iguanes, *C. palearis* n'est pas utilisé pour un quelconque type d'artisanat en raison de sa petite taille (Coti et Ariano, 2008).

L'espèce a également été utilisée comme aphrodisiaque (œufs et chair) et parfois en médecine traditionnelle (graisse et chair). Plus récemment, ces iguanes ont commencé à être utilisés comme animaux de compagnie ou de laboratoire, et dans le secteur économique des peaux exotiques (Guzmán-Villa et Hasbún, 2003).

### 6.2. Commerce légal

Il n'y a pas de données enregistrées sur le commerce légal car l'autorité gouvernementale pertinente (le Conseil national sur les aires protégées, CONAP) ne délivre pas de permis d'exportation pour cette espèce.

### 6.3. Parties et produits

Jusqu'à présent, les autorités guatémaltèques n'ont pas autorisé l'exportation de parties ou de produits de l'espèce pour le commerce international. Localement, l'espèce est chassée à des fins de subsistance mais sa vente est interdite. Le commerce de ses parties ou produits est donc illégal.

### 6.4. Commerce illégal

Le commerce intérieur ou le commerce international de tout spécimen, partie, ou produit, de cette espèce, est illégal car il n'est pas autorisé par les autorités pertinentes. L'espèce est demandée pour le commerce international des animaux de compagnie exotiques, principalement en Europe et aux Etats-Unis. De ce fait, le nombre de spécimens prélevés pour ce commerce dépasse maintenant le nombre de spécimens chassés à des fins de subsistance. Bien qu'il ait été signalé que des habitants locaux ont reçu des demandes de capture de 200 spécimens de *C. palearis* pour le commerce international, ces demandes n'ont pas été notifiées au CONAP, qui n'a pas délivré de permis autorisant ce commerce.

## QUELQUES DONNEES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'espèce est très demandée dans le commerce international des animaux de compagnie exotiques, en particulier en Europe et aux Etats-Unis. **Le US Fish & Wildlife Service a signalé l'importation de 240 spécimens de *Ctenosaura palearis* du Guatemala en 2008.** (Source: Base de données du USFWS, 2009). Le Guatemala n'a pas délivré de permis d'exportation pour cette espèce.

L'on sait que l'espèce est régulièrement vendue sur le marché international, en particulier en Europe et aux Etats-Unis. Ce commerce est essentiellement illégal. On le voit sur Internet, sur des sites où des reptiles et des amphibiens sont vendus. Voir un résumé sur le tableau suivant.

Espèce	Prix de vente moyen	Pays pratiquant ce commerce
<i>Ctenosaura palearis</i>	90 USD	Etats-Unis, Allemagne, République tchèque
<i>Ctenosaura melanosterna</i>	90 USD	Etats-Unis, Espagne, Allemagne, Pays-Bas
<i>Ctenosaura bakeri</i>	100 USD	Etats-Unis, Pays-Bas, Allemagne
<i>Ctenosaura oedirhina</i>	100 USD	Etats-Unis, Allemagne

Source: Zootropic, 2009

## 6.5. Effets réels ou potentiels du commerce

Du fait du caractère endémique de l'espèce, de sa population petite, de son importance pour la population locale comme source de nourriture, et de l'absence de programmes d'élevage en captivité, il est jugé impératif d'en réglementer le commerce international avant que sa vulnérabilité ne la qualifie pour inscription à l'Annexe I.

## 7. Instruments juridiques

### 7.1. Au plan national

- ❖ **Constitution de la République du Guatemala**: Article n° 64. Patrimoine naturel. (Base légale du décret 4-89, loi sur les aires protégées). Article n° 97. Equilibre environnemental et écologique.
- ❖ Décret 4-89, loi sur les aires protégées.

Autres textes législatifs:

- ❖ Loi générale sur la chasse. Décret n° 36-04 du 24 novembre 2004.
- ❖ Réglementation de la loi générale sur la chasse. Accord gouvernemental n° 84-2007.
- ❖ Plan de chasse. Résolution 005/2007 du 27 avril 2007 du Conseil national sur les aires protégées.
- ❖ Liste du Guatemala des espèces menacées. Résolution n° SC01/2009 du 2 mars 2009.

Le prélèvement et le commerce de l'espèce sont régis par le décret 4-89 de la loi sur les aires protégées, qui fixe les règles officielles pour le prélèvement et le commerce des espèces CITES et non-CITES au Guatemala. Selon l'article 24 du décret, le CONAP, organe gouvernemental chargé de la gestion des espèces sauvages au Guatemala, et qui est aussi l'organe de gestion CITES, doit compiler la Liste des espèces menacées, qui inclut les espèces menacées d'extinction, les espèces endémiques, et les espèces dont le prélèvement est réglementé. *C. palmaris* répond au critère 2 de cette liste, ce qui signifie que c'est une espèce endémique, qui ne peut être utilisée qu'à des fins scientifiques et de recherche, et de reproduction à des fins conservation.

Les articles 26 et 27 du décret susmentionné interdisent le prélèvement, la capture, la chasse, la pêche, le transport, l'échange, le commerce, et l'exportation des espèces incluses dans la Liste des espèces menacées. Ils en autorisent le commerce sous réserve de conditions spéciales: seulement quand les spécimens ont été élevés dans des conditions contrôlées par des personnes autorisées, et sont de la deuxième génération. Le décret fixe des sanctions de 5 à 10 ans d'emprisonnement et des amendes de 10.000 à 20.000 GTQ (1250 à 2500 USD) pour toute personne utilisant illégalement des espèces sauvages. Les exportations légales de spécimens de toute espèce sauvage nécessitent la délivrance des documents pertinents par le CONAP.

### 7.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite aux annexes CITES mais elle est classée comme "En danger critique d'extinction" (CR) dans la Liste rouge de l'UICN.

## 8. Gestion de l'espèce

### 8.1. Mesures de gestion

Aucune mesure n'a été prise pour la gestion de l'espèce, son statut sur la Liste du Guatemala des espèces menacées interdisant son utilisation à des fins commerciales. Actuellement, un plan de conservation de l'espèce est en préparation. Cependant, l'espèce est déjà incluse dans les campagnes de sensibilisation à l'environnement menées par Zootropic, organisation non gouvernementale de la région.

### 8.2. Surveillance continue de la population

Du fait du peu de connaissances disponibles sur les paramètres de population de l'espèce, la possibilité de prélever des spécimens n'est pas envisagée pour le moment. L'ONG Zootropic a commencé une étude de population en 2007. Des spécimens ont été marqués au moyen de microcircuits sous-cutanés pour un meilleur

contrôle. Une étude comportementale est en cours, pour générer un plan de chasse et en apprendre plus sur le rôle écologique de l'espèce.

### 8.3. Mesures de contrôle

#### 8.3.1. Au plan international

Le Guatemala suit une série de procédures pour contrôler les mouvements transfrontaliers de spécimens sauvages de cette espèce. Les plus importants sont les suivantes:

- Délivrance de documents approuvant l'exportation légale des espèces sauvages et de leurs parties et produits (permis CITES et autres permis, certificats d'origine, licences d'exportation pour la flore et la faune sauvages).
- Contrôle dans les ports, les aéroports et les points de contrôle des douanes aux frontières (inspection des envois et vérification et autorisation des permis d'exportation – Déclaration pour l'enregistrement et le contrôle des exportations (DEPREX) et Déclaration unique aux douanes (SCD)
- Présence d'un personnel spécialisé du CONAP aux points d'entrée désignés.
- Programmes de renforcement des capacités pour le contrôle du commerce et du trafic d'espèces sauvages, à l'intention des cadres des douanes, de la quarantaine et de la police (DIPA et DIPRONA).

#### 8.3.2 Au plan interne

La réglementation du prélèvement de spécimens de toute espèce de la faune ou de la flore sauvage est incluse dans le décret 4-89 de la loi sur les aires protégées. Jusqu'à présent, aucune activité spécifique n'a été entreprise pour garantir la mise en œuvre des procédures de prélèvement durable de l'espèce, son prélèvement à des fins commerciales étant interdit du fait de qu'elle remplit le critère 2 de la Liste des espèces menacées. Les principaux programmes, dont beaucoup sont réalisés par Zootropic, visent à la sensibilisation à l'environnement.

### 8.4. Elevage en captivité

Actuellement, le CONAP n'autorise aucune personne ou entité à gérer, élever, prélever ou commercialiser l'espèce, son statut national l'interdisant.

### 8.5. Conservation

Certaines régions de l'aire de *Ctenosaura palearis* sont protégées: 934 ha sont protégés comme réserves naturelles privées et parcs régionaux municipaux (CONAP, 2006, Nájera, 2006), soit 3% de l'aire actuelle de l'espèce, dont il ne reste que 56% de l'habitat original (100.206 ha), en grande partie sérieusement dégradé (FDN, 2003). Diverses institutions promeuvent la désignation de nouvelles aires protégées dans la région. En outre, comme stratégie pour la conservation de l'habitat, des campagnes de sensibilisation sont menées à l'intention des grands propriétaires terriens sur l'importance de conserver ce qu'il reste de bois sur leurs terres. Cela a permis de conserver les dernières zones boisées où l'espèce est présente.

## 9. Informations sur les espèces semblables

Le clade *Ctenosaura palearis* inclut *Ctenosaura palearis*, *Ctenosaura oedirhina*, *Ctenosaura melanosterna* et *Ctenosaura bakeri*, les trois dernières espèces étant endémiques au Honduras et se distinguant de *Ctenosaura palearis* par la taille et la couleur.

Les caractéristiques diagnostiques qui permettent de distinguer le groupe *Loganiosaura* – qui inclut l'espèce *Ctenosaura palearis* – du reste des iguanes *Ctenosaura*, est la présence chez tous les iguanes de ce groupe d'un fanon qui pend sous la gorge (comme chez l'iguane vert, *Iguana iguana*), d'une extension ventro-latérale de la mâchoire inférieure, de rugosités dorsales sur le crâne, d'un museau court, en pente abrupte vers le bas vu de profil, et une taille adulte maximale de 31 cm (Köhler *et al.*, 2000). Ces iguanes se distinguent facilement des autres iguanes du genre, même au stade juvénile, car les juvéniles ne présentent pas les caractéristiques mentionnées plus haut.

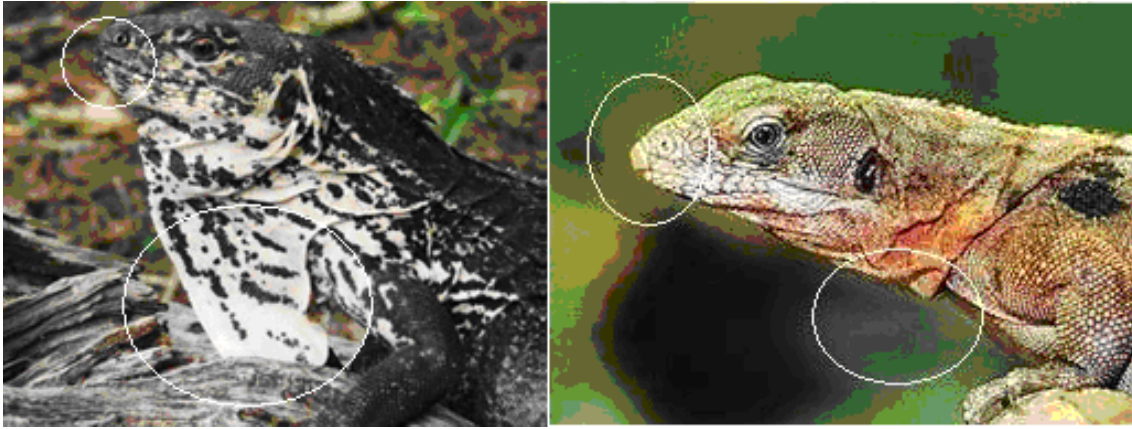


Figure 3. Les cercles montrent les différences dans la partie inférieure du museau et la présence d'un fanon qui distinguent les iguanes *Ctenosaura* du sous-genre *Loganiosaura* des autres iguanes du genre *Ctenosaura* (à gauche: *C. plearis*; à droite: *C. flavidorsalis*).

#### 10. Consultations

Des consultations n'ont pas été nécessaires, l'espèce étant endémique au Guatemala. Pourtant, les autorités du Honduras, au Mexico et d'El Salvador ont été contactées.

#### 11. Remarques supplémentaires

L'Annexe II de la CITES devant inclure toutes les espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement actuellement menacées d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas soumis à une stricte réglementation afin d'éviter une utilisation incompatible avec leur survie, il est important d'inscrire *C. plearis* à l'Annexe II de la CITES.

De plus, la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14), annexe 5, établit qu'une espèce "est ou pourrait être affectée par le commerce" si:

- i) elle est effectivement présente dans le commerce international (tel que défini à l'Article I de la Convention) et ce commerce a, ou peut avoir, des effets préjudiciables sur son état; ou
- ii) elle est présumée être dans le commerce international, ou il existe une demande internationale potentielle démontrable qui pourrait nuire à sa survie dans la nature.

L'extinction de cette espèce serait une perte pour la conservation de la biodiversité et sa future valeur économique. Ce coût extrême est pris en compte dans l'annexe 4 de la résolution susmentionnée, qui applique le principe de précaution et stipule que les Parties, "en cas d'incertitude concernant ... l'état d'une espèce ... agiront au mieux dans l'intérêt de la conservation de cette espèce".

#### 12. Références

Acevedo, M. 2006. Anfibios y reptiles de Guatemala: una breve síntesis con bibliografía. En: Cano, E. Biodiversidad de Guatemala. Universidad del Valle de Guatemala.

Buckley, L. y R.W. Axtell. 1997. Evidence for the Specific Status of the Honduran Lizards Formerly Referred to *Ctenosaura plearis* (Reptilia: Squamata: Iguanidae). *Copeia* 1: 138-150.

CITES. 2009. Sitio web oficial. [www.cites.org](http://www.cites.org)

Congreso de la República de Guatemala. 1989. Ley de Áreas protegidas, Decreto No. 4-89. 24 pp.

Consejo Nacional de Áreas Protegidas. 2009. Lista de Especies Amenazadas de Guatemala. Documento Técnico No. 67 (02/2009). 2ª. Ed. Revisada, Guatemala, marzo 2009. 120 p.

Consejo Nacional de Áreas Protegidas. Libros de Registro de Empresas Reproductoras y Comercializadoras de Vida Silvestre. CONAP 1990 – 2009.



Consejo Nacional de Áreas Protegidas. Manual de Procedimientos del Departamento de Vida Silvestre. 2da. Edición Revisada, Guatemala, diciembre 2008.152 p.

Consejo Nacional de Áreas Protegidas. Base de Datos del Departamento de Unidades de Conservación. Guatemala, 2009.

Coti, P. y D. Ariano. 2008. Ecology and traditional use of the Guatemalan black iguana (*Ctenosaura plearis*) in the dry forests of the Motagua Valley, Guatemala. Iguana 15 (3): 142-149.

Evans, L. 1951. Field Study of the social behavior of the black lizard, *Ctenosaura pectinata*. American Museum of Natural History. NY, Estados Unidos. 26 pp.

Fundación Defensores de la Naturaleza. Página Web. [www.defensores.org.gt](http://www.defensores.org.gt)

IUCN. 2001. The IUCN Red List of threatened species, categories & criteria (version 3.1).

<http://www.iucnredlist.org/search/details.php/44192/summ>.

Köhler, G. y Vesely, M. 1996. Freilanduntersuchungen zur Morphologie und Lebensweise von *Ctenosaura plearis* in Honduras und Guatemala. Herpetofauna, Weinstadt 18(102): 23-26.

Köhler, G., W. Schroth y B. Streit. 2000. Systematics of the *Ctenosaura* group of lizards (Reptilia:Sauria: Iguanidae). Amphibia-Reptilia 21:177–191.

Köhler, G. 2003. Reptiles de Guatemala. Herpeton. Alemania, 367 pp.

Mills, S., M. Soule y D. Doak. 1993. The keystone-species concept in ecology and conservation. Bioscience 43(4): 219-225.

Stejneger, L.C. 1899. Description of a new species of spine-tailed iguana from Guatemala. Proceedings of the U.S. Natural History Museum 21(1151): 381-383.

Smith, R. y T. Smith. 2001. Ecología. Cuarta Edición. Person. España, 642 pp.

Traveset, A. 1990. *Ctenosaura similis* gray (Iguanidae) as a seed disperser in a Central America deciduous forest. American Midland Naturalist, 123 (2):402-404

West Cost Iguana Research. 2005. Paleate Spiny-tail Iguana.

<http://www.westcoastiguana.com/plearis.htm>